

COMMISSIONS CULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE-RENDU DU 07/11/2019

SUJET :

Le déploiement du tourisme régional et du patrimoine local

CONTEXTE/ACTUALITE :

Paris Ile-de-France est la première destination touristique mondiale (IAU, 2017), notamment grâce à la réputation exceptionnelle de son offre culturelle. Cependant elle est de plus en plus concurrencée sur ce domaine par d'autres villes-mondes : New-York, Singapour, Dubaï, etc. Elle accueillait 46,7 millions de touristes français et internationaux, 172,6 millions de nuitées hôtelières en 2015.

Paris, avec plus de 1900 monuments historiques, a longtemps fait figure de centre touristique exclusif en Ile-de-France ; la région se limitant à un faible nombre de lieux touristiques comme le château de Versailles, la basilique Saint-Denis et le château de Fontainebleau. Cependant à partir des années 1990, la reconnaissance d'un patrimoine de la petite puis de la grande couronne apparait. L'élargissement de la notion de patrimoine, non plus seulement monumental, mais aussi patrimoine immatériel et créatif a changé le projet de développement pour le territoire d'Ile-de-France : le tourisme régional se développe.

Même les villes-monde comme Paris ont besoin de renouveler et de diversifier leur offre, pour cela elle doit aussi s'appuyer sur sa région environnante. Face à la saturation de la capitale, la région est une richesse pour élargir l'offre touristique, désaturer le centre et répondre ainsi au phénomène croissant de tourisme de masse. La région est aussi un atout pour Paris pour s'adapter aux évolutions des formes de tourisme : le touriste cherche de plus en plus à se détacher de sa condition de touriste pour vivre une expérience d'ancrage sur un territoire.

Le patrimoine local est également au cœur des pratiques touristiques en Ile-de-France : comment le valoriser face aux monuments de la ville-centre ? Comment en financer la préservation ? Le projet de loi Engagement et Proximité souhaite donner la possibilité aux collectivités territoriales de déroger au principe du financement minimal du maître d'ouvrage à la hauteur de 20% du financement total, concernant les opérations effectuées sur du patrimoine non protégé.

L'enjeu du déploiement du tourisme régional concernant le patrimoine local pour l'Ile-de-France est également un enjeu de gouvernance. Les rivalités territoriales sont des freins au déploiement de projets culturels et touristiques qui sont indépendants des limites territoriales. Chaque niveau de collectivité a son rôle à jouer, mais selon l'IAU, « *renforcer l'attractivité d'un territoire à partir d'une offre culturelle suppose de construire ou valoriser une destination par la mise en réseau d'acteurs publics, privés, associatifs qui partagent un projet commun de développement (pas uniquement culturel) et de marketing territorial* »¹.

¹ **Source** : *Lieux culturels et valorisation du territoire. Tome 1 – Tour d'horizon international*, Avril 2016, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France, p. 53 https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1480/LieuxculturelsT2_final.pdf

COMMISSIONS CULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE-RENDU DU 07/11/2019

OBJECTIFS :

- Echanger sur les dispositifs existants pour développer le tourisme régional hors de Paris.
- Préserver le patrimoine local afin d'en faire une ressource pour le territoire à la fois au niveau économique, et accroître le tourisme.

LES INTERVENANTS :



Danièle PREMEL, Conseillère de Paris et 20^{ème} vice-présidente déléguée au développement culturel à la Métropole du Grand Paris

Retraitée du secteur insertion sociale et professionnelle en 2013, **Danièle PREMEL** est élue conseillère de Paris et conseillère d'arrondissement dans le 18^{ème} en 2014.

En 2015, elle devient conseillère métropolitaine, puis 20^{ème} vice-présidente de la Métropole du Grand Paris en janvier 2016. Elle est par ailleurs Présidente d'*Elogie-Siemp*.

Elle a également un fort engagement militant auprès d'associations pour le droit des femmes, l'éducation populaire ou liées à la protection judiciaire de la jeunesse.

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

L'intervention de Madame Premel a permis d'exposer aux participants les travaux de la Métropole du Grand Paris pour promouvoir le tourisme en dehors de la capitale dans toute la région Ile-de-France. Alors que Paris a historiquement centralisé le tourisme, capté l'attractivité et le budget touristique, la métropole récente a, selon elle, pour but de pallier ces inégalités territoriales, y compris dans le tourisme et la culture.

Bien que la Métropole ne se soit pas saisie de la compétence Culture, et n'ait pas donc pas de financement dédié, elle fonctionne en mode projet avec les territoires et peut faire émerger des budgets transversaux sur des projets qui partent des territoires. Madame Premel a détaillé des exemples d'interventions de la métropole en faveur du tourisme et de la culture :

- **Création *Mega City Short*** : vidéos créées par les habitants sur une action à valoriser dans leur territoire (sur la culture, sur la gestion de l'eau, etc). La métropole travaille avec l'internationale : le projet est réalisé en même temps avec plusieurs mégapoles : Londres, New York, etc et les films sont mis en concours.
- **Nuit blanche élargie en dehors de Paris** : cofinancement de la Métropole, sous trois formes de participations possible :
 - o accueil de stations (création de grands artistes avec une animation autour de la station),
 - o nuit blanche propre pour certaines communes (Aubervilliers),
 - o organisation d'un événement particulier qui s'inscrit dans le cadre des nuits blanches

COMMISSIONS CULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE-RENDU DU 07/11/2019

- **Les sentiers métropolitains** : presque 600 km de cheminements qui ne se prennent pas habituellement. Au-delà des 130 communes de la métropole, les sentiers concernent 200 communes. Une application numérique permet de se guider sur le sentier. En parallèle des ballades urbaines sont organisées. Les touristes découvrent aussi une nouvelle forme touristique.
- Au niveau de l'urbain propre, **appel à projet Inventons la métropole** : grands projets de requalification. La Métropole est un facilitateur, promoteur sans y mettre de l'argent. Cela permet d'appeler des financements privés là où des petites communes ne pourraient pas attirer les financements. Le maire reste décisionnaire du projet.
- Projets sur les **Établissements publics de coopération culturelle (EPCC)**: forme juridique qui permet de faire venir la ville, l'Etat, la région, la métropole. Chaque voix compte indépendamment du montant de financement apporté. Les ateliers Médicis en sont un exemple (entre Clichy et Montfermeil).
- Développement des **Micro-folies** dans lesquelles sont installées un musée numérique : au financement de l'Etat s'ajoute un financement de la Métropole. Les contenus et la formation des médiateurs sont réalisés par La Villette. Le projet revient ainsi très peu cher aux collectivités. Présentation en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=L-1SywiKONM>

En dernière partie de la séance, *Make.org Foundation* a souhaité soumettre aux élus un projet ressorti des grandes causes de *Make.org* intitulée « *La culture pour tous* ». *Make.org* a créé une méthodologie de création de plan d'action pour répondre à des enjeux de sociétés. Lors de cette consultation, une action identifiée a été de créer une plateforme participative de détermination de l'offre culturelle. *Make.org Foundation* a souhaité recueillir un premier avis des élus locaux avant de consulter plus largement les décisionnaires en amont d'une expérimentation planifiée pour 2020. *Make.org* a besoin d'élus volontaires pour faire des échanges bilatéraux sur le sujet ou participer à des réunions de travail.

CONCLUSIONS DU DEBAT ET POSITION DES ELUS :

Les participants et l'intervenante ont insisté sur des points de vigilance et les bonnes pratiques suivantes :

- Lors de la création d'un nouveau lieu culturel, il faut travailler avec les habitants pour qu'ils se sentent concernés et le fréquentent. Pour cela, la Métropole fonctionne avec des lieux éphémères au début pendant une longue période de préfiguration.
- Les élus locaux des petites villes sont parfois plus frileux dans l'organisation d'événements culturels du fait du dispositif de sécurité nécessaire pour sécuriser l'événement, ce qui demande des moyens financiers.
- Sur les compétences culturelles déléguées à l'intercommunalité (comme la gestion des conservatoires par exemple), les élus remarquent que cela nuit à la qualité de la valorisation des établissements (de peur de favoritisme au sein de l'intercommunalité). Les élus identifient que les meilleures pratiques sont de s'associer

COMMISSIONS CULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COMPTE-RENDU DU 07/11/2019

à plusieurs communes volontaires sur un projet (tel qu'un *pass* culturel par exemple) sans que cela passe forcément par l'intercommunalité.

- L'intervenante a rappelé que les communes de grande couronne ne doivent pas hésiter à solliciter les établissements parisiens pour organiser des événements décentralisés, des coopérations sont possibles et les établissements parisiens peuvent également être demandeurs.

SUITES DE LA COMMISSION :

Les participants à la commission sont invités à participer à une visite de la **Micro-folie de Noisy-le-Sec le vendredi 6 décembre 2019**.

La prochaine commission *Développement économique* aura lieu le **09 janvier de 10h à 12h** sur la revitalisation des cœurs de ville. Inscription ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScBft9ycYITWJ6NkWzEbEicOk8BBSg4yzUEF3LAUjCrNYXGfA/viewform?usp=sf_link

La prochaine commission *Culture* aura lieu le **12 décembre de 18h30 à 20h30** sur la présence artistique dans l'espace public. Inscription ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScNk2XuPGAVO7DhpGNr9AUAvhku0g9fI0k0Raxa2OtJKj4Sg/viewform?usp=sf_link

TEXTES DE REFERENCE :

- Le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs d'Île-de-France 2017-2021²
- Marque « Visit Paris Region »³
- « Patrimoine d'intérêt régional »⁴

LISTE DES PRESENTS :

LES ELUS ET LEURS SERVICES :

NOM	Prénom	Commune/structure	Fonction
DELLA MUSSIA	Richard	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	Adjoint au maire
LIGERE	Christophe	GREZ-SUR-LONG	Conseiller délégué Tourisme-Patrimoine
NUTTIN	Nathalie	BUSSY-SAINT-GEORGES	Adjointe au maire
SADJI	Mokhtar	PALAISEAU	Adjoint au maire

LISTE DES EXCUSÉS :

². **Source** : <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/2019-06/srdtl.pdf>

³. **Source** : https://www.ceser-iledefrance.fr/sites/default/files/travaux/rapport_ctou_20190912_web.pdf

⁴. **Source** : <https://www.iledefrance.fr/aides-au-patrimoine-dile-de-france-le-point-sur-la-nouvelle-politique-de-la-region>

COMMISSIONS CULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPTE-RENDU DU 07/11/2019

CALLEGARI	Sandrine	CHATOU	Directrice de la Culture et du Développement territorial
DOURLENS	Guy	MONCHY-SAINT-ELOI	Responsable commercial – Elu
GRELLIER	Michèle	CHATOU	Adjointe au maire
MARTIN	Thierry	PARIS	Adjoint au maire
MULLER-THINNES	Cécile	LE-RAINCY	Adjointe au maire
PULEO	Antoine	LONGJUMEAU	Adjoint au maire
RIVY	Bernard	CORMEILLES-EN-PARISIS	Adjoint au maire